

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 36/002/2005 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 104/05 (ASA 36/001/2005 du 29 avril 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

EXÉCUTION IMMINENTE

SINGAPOUR Shanmugam, fils de Murugesu (h), ancien chauffeur de taxi et laveur de vitres, 38 ans

Londres, le 13 mai 2005

Amnesty International a appris avec un immense regret que Shanmugam, fils de Murugesu, avait été exécuté par pendaison le 13 mai à six heures du matin. Il avait été condamné à la peine capitale après avoir été arrêté en possession d'un peu plus d'un kilogramme de cannabis.

Le 11 mai, les autorités ont rejeté une requête introduite par l'avocat de Shanmugam en vue d'obtenir un sursis et un réexamen de l'affaire par une juridiction constitutionnelle. Il avait fait valoir que son client avait été jugé de manière inéquitable, citant six autres cas où des personnes reconnues coupables de trafic portant sur plus de 500 grammes de cannabis (infraction obligatoirement sanctionnée par la peine de mort à Singapour) avaient été condamnées à des peines d'emprisonnement, après disqualification des faits qui leur étaient imputés. La haute cour de Singapour a également refusé d'accorder un sursis à Shanmugam.

À Singapour, les autorités exercent un contrôle étroit sur la presse et les organisations de la société civile, ce qui laisse peu de place au débat public sur la peine de mort. Toutefois, le cas de Shanmugam a provoqué une controverse sans précédent dans le pays et suscité un vaste élan de compassion au sein de la population. Des militants locaux ont lancé des pétitions et organisé des veillées et d'autres manifestations pour demander qu'une grâce soit accordée à Shanmugam ; ils ont ainsi fait prendre conscience aux habitants de Singapour du caractère cruel et arbitraire de la peine capitale.

Lors d'un entretien avec l'agence Reuters, le président de Think Centre, un groupe local de défense des droits civils, a déclaré : « *C'est vraiment la première fois que la collectivité se manifeste sur la question de la peine de mort. Nous sommes conscients qu'il faudra du temps pour que ce châtiment soit aboli à Singapour, mais au moins, maintenant, des gens font entendre leur voix pour que les choses changent.* »

Bien que les autorités ne publient pas de statistiques sur les condamnations à la peine capitale, Amnesty International estime qu'au moins huit personnes attendent actuellement leur exécution. Singapour, qui compte à peine plus de quatre millions de citoyens, a le taux d'exécutions par habitant le plus élevé au monde. Au moins 420 personnes ont été exécutées depuis 1991.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*